



TRAIT D'UNION

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'ESBLY



ACTUALITÉS MUNICIPALES

DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, LE PERSONNEL COMMUNAL DÉGUSTE LA GALETTE !



Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON, maire d'Esbly, a convié, vendredi 20 janvier dernier à 16h, les agents de la ville à une rencontre conviviale pour fêter la nouvelle année.

Ce fut l'occasion pour Madame le Maire et l'ensemble de son équipe municipale d'adresser ses vœux au personnel communal en rappelant à l'assemblée quelques moments forts de l'année écoulée : avancements, concours, recrutements...

La rétrospective de l'année 2011 dressée par Madame le Maire à cette occasion, a permis de mettre en perspective et de saluer le travail important des agents municipaux, tout en montrant leur implication dans les missions de service public.

On sentait, au sein de l'assistance, une bonne ambiance, le plaisir de se retrouver pour partager un moment empreint de sympathie avec des collègues et en toute simplicité.

A l'issue de cette cérémonie, tous les participants ont pu savourer des galettes des rois venant des boulangeries de la commune.

Date prévisionnelle du prochain
Conseil Municipal

le JEUDI 10 MAI 2012

à 20h30

dans la salle du conseil municipal

(confirmation dans les panneaux d'affichage)

♥ DON DU SANG ♥

Résultats de la collecte du 14 janvier 2012 :

97 volontaires (85 prélevés)

6 nouveaux donneurs

L'Etablissement Français du Sang (E.F.S) ainsi que la municipalité remercient chaleureusement tous les participants.

Prochaine collecte envisagée : le vendredi 6 avril 2012 de 15h à 20h à l'Espace Jean-Jacques Litzler (renseignez-vous en mairie, quelques jours avant la date prévue).

POLICE MUNICIPALE BILAN 2011



Au cours de l'année 2011 :

* **2592** procès-verbaux (P.V) ont été dressés par la police municipale dont :

- **1139** pour défaut de disque de stationnement en zone bleue.

- **955** pour défaut d'affichage du ticket en zone payante.

- **121** pour stationnement gênant.

- **7** pour stationnement sur emplacement réservé aux G.I.G - G.I.C.

* **38** enlèvements de véhicules ont été demandés.

Rappel : Le produit des P.V n'entre pas dans les caisses de la commune mais dans celles du Trésor Public de l'Etat.

L'objectif de la mairie n'est pas de pénaliser les automobilistes mais, au contraire, de lutter contre les voitures-ventouses et de permettre à TOUS de pouvoir stationner en facilitant les rotations.

Dans ce numéro :

ACTUALITÉS MUNICIPALES	1
INFOS VILLE	2
* Kangourous	
* Collecte des encombrants	
* Collecte des déchets verts	
VIE ASSOCIATIVE	2
* Chasse aux œufs de Pâques	
* Parcours du Cœur	
ETAT CIVIL	3
* Naturalisation	
COMMUNIQUÉS	3
* Intoxication au monoxyde de carbone	
* Pacitel	
* Métiers	
LA VIE SOCIALE	4
* L'aide à domicile	
BIENVENUE	4
AGENDA	4

MAIRIE D'ESBLY


7, rue Victor HUGO
BP 20 - 77450 ESBLV
☎ 01 64 63 44 00
Fax 01 64 63 12 11
Courriel :
ville.esbly@mairie-esbly.fr

Accueil en Mairie :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de
13h30 à 16h45

Le samedi de 8h30 à 12h :
Permanence état civil
Présence d'un urbaniste-
conseil le 1^{er} samedi de
chaque mois (9h30-12h)

INFOS VILLE

KANGOUROUS (Collectés par SITA)

 Les « Kangourous » (véhicules de collecte des déchets ménagers toxiques) sont régulièrement à votre disposition. Vous êtes invités à venir déposer vos produits toxiques usagés. Ils seront ensuite triés puis recyclés ou éliminés dans des centres spécialisés.

CALENDRIER 2012
de 9h30 à 12h - Place de l'Europe

samedi 21 janvier/samedi 25 février/samedi 31 mars/
samedi 21 avril/samedi 26 mai/samedi 30 juin/
samedi 21 juillet/samedi 29 septembre/samedi 20 octobre/
samedi 24 novembre/samedi 29 décembre
- Pas de ramassage en août -

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

(Collectés par VEOLIA Propreté)



Cette collecte est réservée aux particuliers. Les objets sont à sortir la veille au soir de la collecte, après 18h. **Le dépôt de gravats, de pneumatiques, de bouteilles de gaz, de sanitaires (lavabos, éviers...) et de produits toxiques est formellement interdit.**

Collecte le 1^{er} mercredi de chaque mois
- Pas de ramassage en août -

DÉCHETS VERTS (Collectés par E.C.T Collecte)



Collecte tous les mercredis du mois d'avril au mois de novembre 2012

1^{ère} collecte le **mercredi 4 avril 2012** - dernière collecte le **mercredi 28 novembre 2012**

Durant cette période, des sacs sont GRATUITEMENT mis à votre disposition en mairie (en libre service) les mercredis et samedis matin, aux heures d'ouverture de la mairie.

VIE ASSOCIATIVE

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES



La ville d'Esbly organise, pour la 13^{ème} année consécutive, une CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES pour tous les enfants d'âge maternel et élémentaire.

Dimanche 8 avril 2012
de 10h à 12h

Les enfants sont invités à découvrir les œufs en chocolat dissimulés et à participer aux activités surprises proposées par des bénévoles et les animateurs de l'Accueil de Loisirs.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre sur le **Parvis de la Mairie (pour les maternels)** et à l'**Accueil de Loisirs (pour les élémentaires)** pour encourager tout ce petit monde, en souhaitant que le soleil soit de la fête... !

LAUNCH
DE BALLONS
à 12h00

sur le Parvis de la mairie !

**Joyeuses
Pâques**



PARCOURS DU COEUR



Comme chaque année depuis 36 ans, la Fédération Française de Cardiologie organise le PARCOURS DU COEUR dans toute la France, en partenariat avec les municipalités, les associations sportives et son réseau de bénévoles.

Le parcours du cœur, c'est avant tout un rendez-vous de la prévention en cardiologie, populaire, familial, festif et entièrement gratuit qui propose dans chaque ville participante des activités physiques. **Ce n'est en aucun cas une compétition !**

Le message à retenir est le suivant : 0 cigarette, 30 à 60 minutes d'activité physique par jour et 5 fruits et légumes par jour.

La Municipalité d'ESBLY participera pour la 16^{ème} année consécutive à cette action le :

Dimanche 1^{er} avril 2012
de 14 h à 16 h

Pour assurer votre sécurité, une équipe médicale composée de médecins sera présente avant votre départ et à votre arrivée et des bénévoles seront présents tout au long du parcours. De plus, une démonstration des gestes de 1^{er} secours sera assurée par les sapeurs-pompiers de Saint-Germain-sur-Morin.

Des brochures seront à votre disposition au stand accueil et il vous sera possible de verser « 1€ solidaire » pour soutenir les actions de prévention de l'association de cardiologie.

Inscriptions gratuites dans la salle du Conseil Municipale à partir de 13h45.

Les départs échelonnés s'effectueront en fonction de l'arrivée du public à partir de 14h et jusqu'à 16h.

NATURALISATION



Depuis le 1^{er} janvier 2012, les candidats à la nationalité française par voie de naturalisation, ou en raison de leur mariage avec un(e) français(e), doivent obligatoirement présenter un document certifiant leur niveau de langue française. Il leur revient désormais d'apporter cette preuve.

Pour prouver son niveau de langue, le candidat doit fournir, au choix :

- ⇒ un diplôme français de niveau supérieur ou égal au brevet des collèges, délivré en France ou à l'étranger ou le diplôme d'études en langue française (DELFF) de niveau B1
- ⇒ une attestation délivrée par un organisme doté du label « Français Langue d'Intégration » (FLI) ou délivrée par un organisme agréé par le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

COMMUNIQUÉS

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE



Depuis le 1^{er} septembre, 51 cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont déjà été signalés sur la région francilienne. Avec 724 personnes intoxiquées en 2010 dont 7 décédées, l'Ile-de-France est la région la plus touchée par ce risque.

L'intoxication au monoxyde de carbone est la première cause de décès par intoxication en France. Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont exposées à ce risque mais il est évitable grâce à quelques gestes de prévention :

- * Veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation.
- * Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumée, de préférence avant la saison hivernale.
- * Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.
- * Proscrire l'utilisation de moyens de chauffage non adaptés.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure.

Les maux de tête, nausées, vertiges, troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone. S'ils disparaissent en dehors de la pièce ou si plusieurs personnes présentes dans un même lieu les ressentent, il y a probablement une exposition à ce gaz.

Dans ce cas, il faut :

- ⇒ **Aérer immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- ⇒ **Évacuer ou quitter les locaux.**
- ⇒ **Appeler les secours (112), ou les pompiers (18), ou le SAMU (15).**
- ⇒ **Ne réintégrer les locaux qu'après le passage et l'avis des pompiers ou celui d'un professionnel qualifié** qui aura identifié la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

Des mesures de prévention permettent d'éviter ces intoxications au monoxyde de carbone (ex : détecteur de monoxyde de carbone, en vente dans les magasins spécialisés). La mobilisation reste nécessaire pour prévenir ces morts brutales et accidentelles évitables.



PACITEL

Pour ne plus être démarché par téléphone, il suffit d'inscrire ses numéros de téléphone fixe et mobile sur la liste Pacitel.

Rapide et gratuite, cette inscription est valable 3 ans.

www.pacitel.fr



MÉTIERS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne a ouvert un site d'information sur les métiers afin de choisir son orientation, trouver un emploi ou changer de vie professionnelle.

A consulter sur : www.laplacedesmetiers.com

L'AIDE A DOMICILE

Afin de permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de se maintenir au domicile le plus longtemps possible, des associations d'aides à domicile peuvent intervenir régulièrement ou temporairement pour les soulager dans certains actes de la vie quotidienne (ménage, courses, aide à la toilette, soutien psychologique...).

Une participation financière pourra être demandée en fonction des ressources. Les associations sont souvent conventionnées avec des organismes sociaux tels que le Conseil général (service A.P.A.), les caisses de retraite, les mutuelles...

La Mairie d'Esblly travaille en partenariat avec plusieurs associations dont voici une liste, non exhaustive :

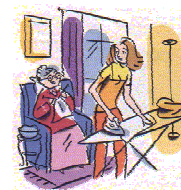
FONDATION HOSPITALIERE SAINTE-MARIE - 44 bis rue Saint Barthélémy - 77007 MELUN CEDEX
☎ 01.64.14.42.42

UNA'DOM - ZAE de l'Esplanade- 16 rue Paul Henry Spaak - 77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES
☎ 01.60.07.73.91 / ☎ 01.64.72.45.90

AGIR POUR VOUS - 21 route de Vignely - 77450 ISLES-LES-VILLENVOY
☎ 01.64.63.17.58

JUNIOR SENIOR - 11 rue de Courtalin - Bât. A - 77700 MAGNY-LE-HONGRE
☎ 01.60.42.05.98

ASSISTEO - 5 rue de l'Albalète - 77100 MEAUX
☎ 01.60.61.24.32



Le C.L.I.C. (*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique*) de la région de Lagny-sur-Marne peut également renseigner et accompagner les personnes âgées et/ou leur entourage sur les aides au maintien à domicile, les structures d'hébergement... :

C.L.I.C. Reliage - 33, rue Henri Dunant - 77400 Lagny sur Marne -
☎ 01.60.31.52.80

Le Centre Communal d'Action Sociale d'ESBLY reste à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire ☎ 01.64.63.44.04 / 01.64.63.44.24.



F.P.C - Plomberie / Chauffage / Dépannage - 7j/7 et 24h/24
M. David FERRERO 12 rue du Port ☎ 06.34.02.06.53



LES JARDINS D'ALEXANDRE

Conception, réalisation, entretien parcs et jardins

M. Jean-Claude JULIEN 1 rue Jules Lopard

☎ 09.53.14.65.43/06.44.05.74.46 - 📧 lesjardinsdalexandre77@gmail.com



MODE ECO

- Sacs, chaussures, bijoux

M. Mohamed ID SAAYOUD 82 avenue du Général Leclerc
☎ 01.64.17.84.38



SALON ALEX'R

- Salon de coiffure
Mlle Alexandra RONDI 27 avenue du Général Leclerc ☎ 01.60.04.71.62



AGENDA

Dimanche 12 février ————— 13h30
*Loto du Comité des fêtes **

Dimanche 19 février ————— 14h/18h30
*Loto de l'E.C.B.M **

Dimanche 4 mars ————— à partir de 9h30
*15 Km d'Esblly par la F.S.E Athlétisme **

Samedi 24 mars ————— 20h/22h
*Fête annuelle de l'école de musique **

Samedi 31 mars ————— à partir de 20h
*Soirée dansante, spécialités antillaises**

Dimanche 1^{er} avril ————— 13h45/16h
Parcours du cœur
Parvis de la Mairie et salle du conseil

Vendredi 6 avril ————— 15h/20h
*Don du sang**

Dimanche 8 avril ————— 10h/12h
Chasse aux œufs de Pâques
Parvis de la Mairie, salle du conseil et accueil de loisirs



Renseignements : ☎ 01 64 63 44 06 / 96

** Espace J-J.Litzler (salle polyvalente)*